

LE CONFINEMENT A PAMIERS

Vendredi 30 octobre 2020

Les services de la mairie

- Tous les services au public sont ouverts normalement avec entrée libre. Nous n'organiserons de rendez-vous que si un éventuel afflux peut faire courir des risques aux agents et à la population.
- Pour protéger les agents et préserver nos capacités à assurer la continuité du service, objectif en fin de semaine prochaine de 50% de télétravail dans les services supports + horaires décalés dans les services opérationnels. Le télétravail des personnes vulnérables est une priorité. Si impossible, elles seront placées en autorisation spéciale d'absence. Pamiers est reconnue comme exemplaire par nos partenaires, dans le déploiement de ses actions de préventions au travers de son service prévention et santé au travail.
- **NOUVEAUTÉS :**
 - *Possibilité de portage à domicile des documents officiels pour les personnes vulnérables habitant la commune à condition qu'ils ne réclament pas une présence physique pour être valables.*
 - *Possibilité de retirer à l'accueil de la mairie les attestations et de faire des photocopies.*
 - *Utilisation des commerces comme relais d'informations.*

Les écoles et le périscolaire

- Fonctionnement normal de l'activité pédagogique mais les temps de repas et d'activités périscolaires seront réorganisés pour éviter au maximum le brassage. Concertation permanente avec directeurs et directrices d'école
- Chaque classe sera nettoyée et désinfectée 2 fois/jour (soit une fois de plus que la réglementation). Les espaces communs (lavabos, toilettes) seront désinfectés autant que nécessaire par le personnel permanent.
- Les professionnels du service de prévention passeront dans chaque école pour expliquer les gestes barrière et vérifier le respect des obligations.
- Sensibilisation des parents à limiter si non impératifs les séjours en ALAE et à la cantine. lundi 2 : arrivées échelonnées possibles jusqu'à 10h en raison de l'hommage à Samuel Paty.
- Poursuite de la gestion des accès.
- **NOUVEAUTÉS :**
 - *demande de préinscription hebdomadaire à la cantine et à l'ALAE pour anticiper au mieux sur le nombre d'enfants. Nous avons constitué un stock de masques enfants. L'Education Nationale doit normalement fournir les familles. Nous serons là en appui éventuel.*

L'Enfance Jeunesse

- Fermeture de l'espace jeunesse
- Cyberbase fermé : impossible de justifier sortie dérogatoire

Les Aînés

- Le dispositif Mona Lisa du CCASS qui s'occupe toute l'année des personnes seules continue son activité normale (y compris le portage des repas à domicile).
- La mairie dispose d'un registre des personnes socialement vulnérables sur lequel l'inscription est libre et volontaire.

NOUVEAUTÉS :

Pour plus d'efficacité, le CCASS coordonnera l'action des associations à caractère social. Il participera si besoin à la formation de bénévoles qui souhaiteraient accompagner les personnes vulnérables.

Le sport, les associations, la culture

- À la demande de l'État, toutes les activités sportives et culturelles sont suspendues, la maison des associations n'est ouverte que pour les permanences des structures professionnelles reconnues par la Préfecture (PJJ, UDAF...)
- La piscine fermée. A revoir dans 15 jours.
- La piste d'athlétisme de Balussou et le parcours de santé de la châtaigneraie seront accessibles à tous de 8h à 18h.
- Conservatoire : fermée, cours en visio en direct ou enregistrés à mettre en place

NOUVEAUTÉS :

- *médiathèque : livraison des livres à domicile*

Le soutien aux commerces

- Le marché est maintenu aux jours habituels mais uniquement pour les produits alimentaires (sauf intervention de la préfecture). Le marché aux puces est suspendu.

NOUVEAUTÉS :

- *Gratuité complète des emplacements de parking sur les rues, maintien de la gratuité de 1h30 sur les parkings avec barrières.*
- *Recensement des nouvelles pratiques commerciales (drive, livraison, retrait des achats, nouveaux horaires). Ce tableau sera réactualisé chaque jour et publié sur les médias municipaux.*
- *Installation d'un drive "producteurs locaux" avec chalet, situé place Milliane pour le retrait des commandes, (préfiguration de la future boutique paysanne du centre-ville). Les jours sans marché.*

La vie civique

- Le travail des élus continue normalement mais la visioconférence sera encouragée.

NOUVEAUTÉ :

Ceux qui en feront la demande seront dotés des équipements adéquats.

- Conseil municipal de décembre : on attend les décrets (quorum, procurations)

ENFIN, Nous étudions la possibilité technique de diminuer l'éclairage public en cours de nuit.

Nous ferons un point sur l'ensemble des dispositifs en milieu de semaine prochaine

Mairie de Pamiers
1, Place du Mercadal
BP70167-09101 Pamiers

Tel : 05.61.60.95.00
Fax : 05.61.60.16

contact@ville-pamiers.fr

